

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Arrêté du 30 novembre 2021

**modifiant l'arrêté du 31 décembre 2018 portant composition du comité technique unique
d'administration centrale des ministères économiques et financiers**

NOR : ECOP2135919A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et la ministre de la
transformation et de la fonction publiques,**

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans
les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2018 modifié portant composition du comité technique
unique d'administration centrale des ministères économiques et financiers ;

Vu les courriers électroniques de M. David MASSON du 9 novembre 2021, et de
Mmes Agnès RIZIO et Marie-Françoise GUERARD des 15 et 16 novembre 2021 ;

Vu le courrier électronique de Mme Marie-Pierre ZUBER du 17 novembre 2021,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Le *a* de l'article 1^{er} de l'arrêté du 31 décembre 2018 susvisé est modifié comme suit, en ce qui
concerne les représentants de l'administration :

au lieu de :

- « *la secrétaire générale, présidente.*
- *la directrice – secrétaire générale adjointe.*
- *le chef de service des ressources humaines. ».*

lire :

- « *la secrétaire générale, présidente.*
- *le directeur – secrétaire général adjoint.*
- *la cheffe du service des ressources humaines. ».*

Article 2

Le b de l'article 1^{er} de l'arrêté du 31 décembre 2018 susvisé est modifié comme suit :

1° en ce qui concerne le syndicat UNSA Cefi (Union nationale des syndicats autonomes) :

- *Mme GUERARD (Marie-Françoise) est nommée représentante titulaire à la place de Mme RIZIO (Agnès).*
- *Mme AUZEPY-DUFAU (Marie-Françoise) est nommée représentante suppléante à la place de M. MASSON (David).*
- *M. ESTRELLA (Philippe) est nommé représentant suppléant à la place de Mme GUERARD (Marie-Françoise).*

2° en ce qui concerne le syndicat CGT Centrale finances (Confédération générale du travail) :

- *Mme PARROT (Evelyne) est nommée représentante suppléante à la place de M. ESCRIBANO (Angel).*

Article 3

La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale.

Fait le 30 novembre 2021

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Pour le ministre et par délégation :
La secrétaire générale,

M.-A. BARBAT-LAYANI

La ministre de la transformation et de la fonction publiques,
Pour la ministre et par délégation :
La secrétaire générale,

M.-A. BARBAT-LAYANI